COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – 45 Ter rue Docteur Barbaroux – B.P. 307 - 83177 BRIGNOLES – Tél. : 04.94.86.22.12 - Email : dcp@brignoles.fr
Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : http://www.ville-brignoles.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.
Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Objet du marché : Travaux de mise en sécurité d'un immeuble situé rue Poissonnerie à Brignoles.
Mode de passation : Marché à procédure adaptée à passer en application de l'article L2123-1 du code de la commande publique.
Type de marché : Marché de travaux.
Caractéristiques du marché :
Il s'agit de la mise en sécurité d'un immeuble dont les planchers menacent de s'effondrer et dont la toiture est endommagée.
Le marché consistera à sécuriser l'immeuble vis-à-vis des avoisinants et à le mettre hors d'eau.
Les travaux seront les suivants :

- Démolition de la toiture
- Evacuation des affaires et matériaux divers
- Démolition des planchers de la cage d'escalier avec préservation des poutres bois
- Evacuations des décombres
- Réfection de la toiture
- Renforcement sous cage d'escalier au rez-de-chaussée
- Confortement provisoire du mur et des ouvertures en façades

Classification CPV : 45300000 – Travaux d'équipement du bâtiment.
Variantes : Non autorisées
Durée prévisionnelle des travaux ou délai d'exécution : 3 mois y compris la période de préparation du chantier (voir le détail dans l'article 3.2 du règlement de consultation).
Date prévisionnelle de début des travaux : Mi-avril 2022.
Code NUTS : FRL05
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Elle n'est pas imposée. Cependant, en cas d'attribution du marché à un groupement d'entreprises, il serait préférable que celui-ci soit conjoint et que le mandataire du groupement soit solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours.
Modalités de financement : Fonds propres
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.
Unité monétaire utilisée : L'euro.
Date et heure limites de réception des offres : **Le 03 mars 2022 à 17h00**
Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Possibilité de procédure Document Unique de Marché Européen (D.U.M.E.) :
Ce marché est conforme au dispositif d'expérimentation DUME et permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée. (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation.
2/Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S :
Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du code de la commande publique et précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra en particulier fournir :
- **Imprimé Cerfa DC1** joint au DCE
- **Imprimé Cerfa DC2** joint au DCE
- Copie du ou des **jugements prononcés**, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration indiquant les **effectifs** moyens annuels du candidat
- **Liste des travaux** exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée si possible d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants
- **Attestation sur l'honneur** du candidat jointe au DCE et concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L2141-1 à L2141-6 ; L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique
- Les documents relatifs aux **pouvoirs** de la personne habilitée à engager le candidat.

N.B : Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du Code de la Commande Publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :
1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,
2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.
Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.
Sous-traitance
En cas de sous-traitance, le candidat produit les mêmes documents concernant le sous-traitant que ceux exigés pour lui concernant les capacités professionnelles, techniques et financières.
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : - Prix : 60 % Valeur technique : 40 %
Modalités d'obtention du dossier de consultation :
Le dossier peut être consulté et téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Visite sur site obligatoire : Les candidats devront obligatoirement procéder à la visite des lieux afin de prendre connaissance des contraintes particulières et de prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne réalisation des prestations. Pour ce faire, il conviendra de se rapprocher de la Direction des Etudes des Travaux et des Grands projets (D.E.T.G.) auprès de Monsieur Laurent GRANDET :

- par téléphone au 04 94 86 16 06 ou au 06 07 81 20 26
- par mail à : grandetl@brignoles.fr et detg@brignoles.fr

qui après visite, délivrera le certificat correspondant qui devra être obligatoirement joint à l'offre.

Conditions de remise des offres : Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du Code de la Commande Publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

Renseignements d'ordre administratif :

Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements complémentaires d'ordre technique :

Mairie de Brignoles - Direction des Etudes des Travaux et des Grands Projets (DETG) - Bâtiment de l'Urbanisme - Hôtel de Ville - Place Caramy - 83170 Brignoles.

- Directeur du service : Monsieur Laurent GRANDET. Téléphone : 06 07 81 20 26- email : lgrandet@brignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 11 février 2022